



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

4 septembre

En 1698, le Maire et le Conseil général des habitants de *Lunel* ont envoyé à Paris leur procureur pour signer avec Mère Julienne Laboue et les Sœurs officières le contrat d'établissement de deux Sœurs pour le soin des *malades et l'instruction des petites filles pauvres* de la ville. (C)

En 1706, un procès oppose le Duc de Foix à la Compagnie des Filles de la Charité, à propos des rentes prévues pour le service des Sœurs de *Montpaon*. Le duc explique que la duchesse de Foix a légué tous ses biens à l'hôpital de Montpaon, c'est pourquoi il renvoie la troisième Sœur qui n'était pas prévue lors du contrat de fondation (cf. 5 mai 1687) (C)

En 1949, à *Paris*, mort de *M. Edmond Crapez*. Deux lettres et un balai ont été les minces moyens dont la Providence s'est servi pour orienter cette vie qui commença dans le Nord, en la cité du Quesnoy, le 18 mai 1878. C'est une lettre, écrite par une tante, Fille de la Charité, et disant : «*Si quelqu'un de la famille pouvait être prêtre !...*» qui achemine Edmond Crapez vers le Séminaire de Cambrai, alors qu'il avait songé à adopter le genre de vie de ses premiers maîtres, les Frères des Écoles chrétiennes. C'est un balai qui éveille son attirance vers la Congrégation de la Mission : durant une mission qui se donne au Quesnoy, il voit un Lazariste qui, les manches retroussées et armé d'un balai, nettoie l'église. Ce zèle de la maison de Dieu, uni à tant de simplicité, l'édifie ; et la lecture de nos Règles, spécialement du chapitre II qui traite *Des maximes évangéliques*, l'amène à la Maison-Mère le 21 septembre 1896. Prêtre en 1901, puis revenu de Rome avec un doctorat en théologie, un doctorat en philosophie et une licence en Droit canon, il est professeur de philosophie rue de Sèvres, quand le Père Fiat, un jour de 1907, le charge de porter une lettre à M. Rouget, l'un des deux confrères résidant à Gentilly. Le Supérieur général demandait à M. Rouget de composer une vie de Catherine Labouré. M. Crapez rapporta sa réponse écrite sans se douter qu'elle suggérerait au Père Fiat de confier au messager le travail demandé. C'est ainsi que M. Crapez entra dans l'apostolat marial qui devait donner à sa vie un cachet si particulier et à son âme une vie intérieure si axée sur le culte de la Médaille Miraculeuse qu'il a été le prêtre des Cœurs de Jésus et de Marie. Tandis que ses journées s'emplissent d'activités toujours croissantes : Directeur de Gentilly pendant trente ans, conseiller moral des Syndicats de l'Abbaye, sous-directeur des Filles de la Charité, des Enfants de Marie et de la Réparation sacerdotale, directeur d'âmes très apprécié, rédacteur d'ouvrages et d'articles pour lesquels il accumule une documentation sans cesse mise à jour, sa vie intérieure, loin d'être compromise par une telle variété d'occupations auxquelles pourtant il se donne avec une entière conscience, devient de plus en plus une intimité avec Jésus et Marie. M. Crapez portait d'ailleurs son âme sur son visage : son regard semblait voir au-delà des apparences, et son sourire était permanent, parce que, par-delà les contradictions et les succès, il souriait à Notre-Dame dont il voulait être et dont il fut l'hostie de réparation. Et ce prêtre qui se mouvait avec tant d'aisance dans le surnaturel, avait des hardiesses et des largeurs de vues qui étonnaient ceux qui apercevaient trop la timidité et les hésitations dont M. Crapez lui-même avait conscience. De ce vrai fils de saint Vincent, la Vierge a fait, à n'en pas douter, son prêtre privilégié¹.

1) Annales, t. 116 pp. 36-40.

